

## COLLECTE TAXE D'APPRENTISSAGE 2017

Réf : ta16 suivi par Henri Welschinger

☎ 01 41 46 15 23 - e-mail : [henri.welschinger@st-nicolas.org](mailto:henri.welschinger@st-nicolas.org)

[www.st-nicolas.org](http://www.st-nicolas.org)

Madame, Monsieur,

Notre établissement est très investi dans la formation professionnelle que nous tâchons d'améliorer en permanence pour motiver nos jeunes à intégrer vos entreprises, soit 600 apprentis, étudiants, lycéens professionnels et technologiques et stagiaires de la formation continue.

Pour y parvenir, nous mettons en œuvre des moyens humains importants, en internat, en externat, en adaptant en permanence nos formations que nous inscrivons depuis cette année dans une démarche de qualité autour de deux académies :

- **L'Académie Franco-britannique** en lycée technologique,
- **L'Académie Professionnelle** en lycée professionnel et en apprentissage.

En enseignement supérieur nous développons le **Label Campus La Salle - Grand Paris** au sein duquel nous sollicitons pour la rentrée 2017, deux ouvertures :

- **Un BTS par apprentissage dédié aux Métiers de la Sécurité** sur la base d'un BTS Assistant de Manager qui pourra être suivi d'une licence pro « Sécurité des Biens et des Personnes »,
- Un BTS s'inscrivant dans un parcours à **Bac +5 « Domotique, Robotique et Dépendance »** que nous portons avec trois établissements, l'ISEP, 2<sup>e</sup> Ecole du Numérique en France, l'Institut Catholique de Paris et le lycée des Métiers Carcado-Saisseval.

Nos équipements doivent évoluer au même rythme que les formations dans nos quatre secteurs :

- **L'Automobile** (CAP, BAC Pro, BTS) (190 apprentis de l'AFORPA et 150 élèves ou étudiants),
- **La Maintenance Industrielle** (Bac Pro) (30 élèves),
- **La Sécurité** (CAP, Bac Pro) (150 élèves),
- **L'Ecodéveloppement et le Numérique** (Bac STI 2D) (80 élèves).

Nous sollicitons votre soutien par le versement de la taxe d'apprentissage au bénéfice de notre établissement.

Je me réjouis à l'avance de notre collaboration, vous remercie de votre soutien et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Michel QUINTON, Directeur

PS : Vous trouverez ci-joint la présentation de notre auditorium que, dans le cadre de partenariats avec les entreprises, nous pouvons mettre à leur disposition

Association O.G.E.C. LA SALLE SAINT-NICOLAS

Siège social : 19, rue Victor Hugo, F-92130 Issy-les-Moulineaux -

N° de TVA intracommunautaire : FR 82 389 503 103 00035 - SIRET : 389 503 103 00035 - APE : 8531Z

délégataire

- **Hors Quota**

Notre établissement La Salle - Saint Nicolas est habilité à recevoir de la taxe au titre de la Catégorie A finançant les formations de niveaux V (CAP), IV (Bac) et III (Bac + 2).

- **Quota**

Nous travaillons à la création d'un UFA du CERFAL pour ouvrir en 2017 une formation BTS.

A ce titre vous pouvez d'ores et déjà verser au CERFAL du Quota, mais nous devons pouvoir l'identifier. (Voir coupon ci-joint)

### **Date limite**

Les versements dus par les entreprises au titre de la taxe doivent être effectués au plus tard le **28 février** de chaque année à **un seul OCTA** de leur choix.

### **Comment reverser la taxe d'apprentissage au bénéfice du Groupe Scolaire la Salle St Nicolas ?**

- ***Vous pouvez nous désigner comme bénéficiaire auprès de l'OCTA de votre choix en indiquant sur le bordereau : « Reverser à La Salle Saint Nicolas 921301 » code UAI : 092 2653J***  
***(Vous ne pouvez passer que par un collecteur unique)***
- ***Ou en passant par Octalia notre collecteur du réseau de l'enseignement privée délégataire d'OPCALIA, titulaire de l'agrément délivré par l'Etat pour collecter la TA.***

[Octalia](#) se charge d'effectuer tous les calculs à votre place et vous adresse les documents fiscaux correspondants.  
Dans tous les cas, mentionnez notre établissement

**Octalia** 48/50 rue de la Victoire 75009 Paris  
Tél. : 01 45 74 33 44      [www.octalia.org](http://www.octalia.org)

Avec nos remerciements.